

Le 24 août 2022

Objet : Rentrée et rappel des consignes sanitaires en vigueur

Aux membres de la communauté étudiante,

Ce fût un réel plaisir de vous retrouver sur notre campus en cette semaine de la rentrée et nous vous souhaitons la bienvenue dans votre cégep.

Le virus de la COVID-19 circulant toutefois toujours, il nous semble nécessaire, pour ce début de session, de faire un rappel des mesures en vigueur.

#### **En cas de symptômes, de contact ou de cas déclarés**

Si vous avez la COVID-19, si vous présentez des symptômes s'apparentant à ceux du virus ou avez été en contact avec une personne infectée, nous vous invitons à consulter la page [Consignes en cas de symptômes ou de contacts](#) de la section coronavirus du site Web du Cégep qui a été mise à jour pour la rentrée. Vous pouvez également consulter le site du Gouvernement du Québec qui vous donne toutes les informations en vigueur concernant le virus : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>

Si vous devez vous absenter en raison de la COVID-19, vous n'avez plus à aviser la Direction des ressources humaines. Vous devez plutôt prendre contact avec vos enseignantes et vos enseignants pour les informer de votre absence et de la date prévue de votre retour. Vous avez de plus la responsabilité de récupérer les informations transmises lors des cours que vous n'avez pu suivre durant votre isolement. La section coronavirus du site Web présente aussi toutes les informations nécessaires à cet effet.

#### **Masques de procédure**

Bien que les membres de la communauté collégiale ne soient plus dans l'obligation de porter le masque sur le campus, le Cégep continuera de fournir des masques dans les différents services et départements. Les personnes qui le désirent peuvent tout de même se prévaloir de cette mesure de protection et le masque demeure recommandé pour les personnes vulnérables.

Aussi, les personnes qui ont contracté la COVID-19 doivent porter le masque lors de toute interaction sociale suivant leur isolement, soit au minimum cinq jours après leur isolement à la maison. Si vous vivez avec une personne ayant la COVID-19, vous devez aussi le porter durant 10 jours suivant la déclaration du cas.

Nous vous invitons à consulter le site du Gouvernement du Québec pour avoir tous les détails : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/quand-faut-il-sisoler>

#### **Autres mesures préventives**

Les distributeurs de produits antiseptiques demeureront en place puisque la désinfection des mains reste un excellent moyen d'éviter la contamination. Prenez note également que les consignes affichées concernant la capacité des locaux ne s'appliquent pas puisque les mesures

de distanciation ont été levées. Nous verrons en fonction de l'évolution de la situation si nous procédons à l'enlèvement de ces affiches.

**Tests rapides**

Le Cégep dispose de tests rapides disponibles pour son personnel et pour ses étudiantes et ses étudiants. Vous pouvez vous procurer une boîte contenant 5 tests à la boutique de la Coop face à la grande cafétéria. Nous vous recommandons d'avoir toujours une boîte de tests à la maison afin que vous puissiez procéder rapidement à une analyse si vous ou un de vos proches avez des symptômes.

Bonne rentrée et bon succès dans vos études!

Les membres de la direction du Cégep